60 ans, Alexandre Basset, d'Estrées-Deniécourt, était allé ces jours derniers à Horgny pour assister aux funérailles d'un de ses oncles ; il quitta le village le soir même pour retourner chez son gendre, où il demeurait. Le lendemain, celui-ci ne voyant pas revenir son beau-père, crut qu'il avait passé la nuit à Horgny, chez son frère. Il alla à la gare de Chaulnes pour charger une voiture de charbon ; mais en passant à environ 800 mètres d'Horgny, un spectacle affreux s'offrit à ses yeux.

Au lieu dit la Cavée d'Horgny, le cadavre de Basset, couvert de sang, gisait sur le sol.

Le malheureux était couché sur le dos, les deux bras ramenés sur la poitrine, les poings fermés, la bouche contractée, les lèvres ecchymosées et la tête enfoncée dans le sol de six centimètres environ.

Les recherches faites par la gendarmerie pour découvrir l'assassin sont restées infructueuses.

BELGIQUE

Mise en liberté de l'ex-financier T'Kint. — Eugène T'Kint, le fameux caissier de la Banque de Belgique, vient d'être mis définitivement en liberté et a quitté Louvain.

On lui avait délivré, le matin, un certificat d'indigence, constatant par conséquent qu'il ne possédait ni meubles, ni immeubles, et c'est en vertu de la production de ce document que les portes de la prison ont été ouvertes au détenu. T'Kint a passé en prison 9 ans 10 mois et 3 jours.

Le projet de loi concernant le droit d'entrée sur le bétail étranger sera probablement repoussé par la Chambre. Le ministère entier y est opposé.

On annonce la démission de M. Vandersmissen, député indépendant de Bruxelles.

Voici le relevé des mouvements des Conditions publiques des cinq grands centres industriels du nord de la France, du quatrième trimestre 1885, dressé par le Directeur de la Condition publique de Roubaix :

AMIENS. — *Octobre* : laines peignées, 83.105 k.; laines filées, 42.356 k.; coton-lin, 140 k.; soies, 186 k. *Novembre* : laines peignées, 155.218 k.; laines filées, 42.579 k ; coton-lin, 121 k.; soies, 50 k. *Décembre* : laines peignées, 92.289 k. laines filées, 34.140 k.; coton-lin, 6 k.; soies, 123 k. Totaux : laines peignées, 330.612 k.; laines filées, 118,975 k.; coton-lin, 267 k.; soie, 378 k.

FOURMIES. — *Octobre* : laines peignées, 294.979 k.; laines filées, 355.584 k. *Novembre* : laines peignées, 252.617 k.; laines filées, 269.788 k. *Décembre* : laines peignées, 139.331 k.; laines filées, 250.060 k. Totaux : laines peignées, 686.927 k.; laines filées, 916.012 k.

REIMS. — *Octobre* : laines peignées, 96.214 k.; laines filées, 23.578 k. *Novembre* : laines peignées, 572.722 k.; laines filées, 86.552 k. *Décembre* : laines peignées, 570,369 k.; laines filées, 66.455 k. Totaux : laines peignées, 2.107.255 k.; laines filées, 236.585 k.

TOURCOING. — *Octobre* : Laines peignées, 1.614.095 k.; laines brutes et blousses, 12.624 k.; laines filées, 223.993 k.; coton-lin, 33.488 k. *Novembre* : laines peignées, 1.261.209 k.; laines brutes et blousses, 28.810 k.; laines filées, 175.156 k.; coton-lin, 46.486 k. *Décembre* : laines peignées, 1.344.894 k.; laines brutes et blousses, 15.430 k.; laines filées, 165.506 k ; coton-lin, 43.100 k. Totaux ; laines peignées, 4.220.198 k.; laines brutes et blousses, 57.864 k.; laines filées, 564,154 k.; coton-lin, 123.075 k.

ROUBAIX. — *Octobre* : Laines peignées, 2.651.609 k.; laines brutes et blousses, 23.796 k.; laines filées, 222.571 k.; coton-lin, 194.821 k.; soies, 5.235 k. *Novembre* : laines peignées, 1.780.995 k.; laines brutes et blousses, 9.861 k.; laines filées, 271.524 k.; coton-lin, 202.225 k.; soies, 7.780 k. *Décembre* : laines peignées, 1.617.216 k.; laines brutes et blousses, 17.070 k.; laines filées, 324.022 k.; coton-lin, 220.626 k.; soies, 5.077 k. Totaux : laines peignées, 6.049.880 k.; laines brutes et blousses, 50.727 k.; laines filées, 817.267 k.; coton-lin, 617.750 k.; soies, 17.953 k.

Roubaix, 11 janvier 1886. A. MUNIX.

ÉTAT-CIVIL — Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 16 janvier. — Charles Aelbrecht, rue Desbonton. — Pierre Roelandt, rue Dronot, 6. — Pauline Gezels, rue du Pile, cour Bonte, 7. — Paul Boulanger, rue du Parc, 11. — Joseph Desbonnet, rue du Ballon, 32. — Jeanne Castelain, rue des Fabricants, 45. — Pierre Sollaers, rue Jacquart, 98. — Charles Cremers, rue des Longues-Haies, 193. — MARIAGES. — Alphonse Tiberghien, 32 ans, employé de commerce, et Cornélie Demasure, 29 ans, sans profession. — Gérard Klausing, 29 ans, fondeur, et Marie Reynaert, 22 ans, soigneuse. — Charles Vervinckt, 25 ans, fileur, et Florence Depreen, 33 ans, journalière. — Jean Legrand, 35 ans, mouleur, et Fidéline Creton, 32 ans, journalière. — Louis Castelain, tisserand, et Marie Delgranche, 20 ans, bobineuse. — DÉCÈS du 16 janvier. — Julia Lemoine, 2 mois, rue de l'Hommelet. — Léonie Vocten, 3 mois, rue de la Basse-Masure. — Marie Lanape, 67 ans, ménagère, Grande-Rue, place Chaptal. — Euphémie Costeur, 55 ans, représentant, rue Vallon, 14. — Léopold Piravet, 7 ans, rue de Lille. Marie Lacroix, 34 ans, bouchère, rue de Naples.

Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 16 janvier. — Blanche Callewaert, pont de Neuville — Emile Lison, rue de la Latte. — Albertine Glorieux, rue des Carliers. — Charles Paco, rue de Turenne. — Léon Duvillier, rue Victor Hugo. — Marie Vroman, à la Croix-Rouge. — Germaine Lecomte, rue de la Cité. — Auguste Rousseaux, rue de la Latte. — Rachel Boussemart, rue du Calvaire. — Augustin Fromaux, à la Croix-Rouge. — Juste Delsalle, rue du Tilleul. — Emma Holvoet, aux Phalempins. — Alfred Chatelain, rue d'Anvers. — MARIAGE. — Valery Doutreligne, 22 ans, débourreur, et Sophie Allin, 19 ans, rattacheur. — DÉCÈS du 16 janvier. — Marie Lecrenier, 35 ans 10 mois, sans profession, au Blanc-Seau. — Adolphe Decostère, 39 ans 7 mois, forgeron, rue du Tilleul. — Hélène Delbarre, 29 ans 1 mois, sans profession, rue Jean Legrand. — Marguerite Duponchelle, 5 mois, rue de Gand. — François Losfeld, 71 ans, trieur, rue de la Latte.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille Félix GRIMONPREZ-CAVROIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Virginie-Augustine CAVROIS, veuve de M. Félix GRIMONPREZ, décédée à Roubaix, le 14 janvier 1886, à l'âge de 63 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 17 courant à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 18 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le samedi 16, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grande-Rue, 15.

Les amis et connaissances de la famille DESUMEUR-CHRISIAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jules-Ignace-Paul-Jean-Baptiste DESUMEUR, décédé à Roubaix, le 15 janvier 1886, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 18 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 17, à 5 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Vallon, 14.

Les amis et connaissances de la famille VANHESSCHE-COSTEUR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Sophie-Euphémie COSTEUR, décédée subitement à Roubaix, le 16 janvier 1886, dans sa 76e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 18 courant, à 9 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 17, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Chemin-de-Fer, 26.

Les amis et connaissances de la famille VANHOUTTE-LACROIX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie LACROIX, décédée à Roubaix, le 16 janvier 1886, dans sa 35e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 19 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le lundi 18, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Naples, à 8 heures 3/4.

Les amis et connaissances de la famille FARVACQUE-PECQUEUR qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri FARVACQUE, veuf de Dame Sophie-Victoire PECQUEUR, décédé à Roubaix, le 16 janvier 1886, à l'âge de 48 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 19 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le lundi 18, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Schampel, 73.

Les amis et connaissances de la famille Evariste FORGE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Désiré-Laurent FORGE, dentiste (élève de *Dujal*), né à Lille, décédé le 15 janvier 1886, dans sa 45e année, muni des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 18 courant, à midi, en l'église du Sacré-Cœur, à Lille. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nationale, 196. — Des Messes seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, le mardi 9 février, pendant toute la matinée; un Obit solennel sera chanté le même jour, à 11 heures. (Les Laudes à 10 heures 1/2). 12083

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 janvier 1886, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame Alexandrine ROCKERE, épouse de M. Charles VEIRMERSCH, décédée à Roubaix, le 13 décembre 1885, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 18 janvier 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Elisée DELRAIE, époux de Dame Odile CHRETIEN, décédé à Roubaix, le 9 décembre 1885, à l'âge de 52 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise.— Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 19 janvier 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Adèle-Marie-Joseph DELECROIX, veuve de M. Fidèle LEROUX, décédée à Roubaix, le 17 janvier 1885, à l'âge de 60 ans et 11 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 janvier 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor LECROART, époux de Dame Anna MANCHE, décédé à Roubaix, le 4 janvier 1885, dans sa 47e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 18 janvier 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Theodore-Joseph DESBARBIEUX, époux de Dame Virginie-Charlotte ROUSSEL, décédé à Roubaix, le 17 janvier 1885, à l'âge de 65 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Monsieur et Madame LECOMTE-WANEZ feront célébrer un Obit solennel du Mois en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 18 janvier 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Philippe HENNION, décédé accidentellement à Roubaix, le 10 décembre 1885, à l'âge de 23 ans et un mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 18 janvier 1886, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Virginie COESE, décédée à Roubaix, le 16 décembre 1885, dans sa 84e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église de Wattrelos, le lundi 18 janvier 1886 à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Emmanuel FOURMENT, pharmacien à Wattrelos, décédé le 14 décembre 1885. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 0000

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 19 janvier 1886, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame Julie TOUZE, épouse de M. Louis THIERY, décédée à Roubaix, le 16 décembre 1885, à l'âge de 41 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, et un Obit solennel Anniversaire sera célébré en ladite église, le même jour, à 8 h. 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Françoise TOUZE, décédée à Roubaix, le 17 janvier 1885, à l'âge de 78 ans et 8 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des Obits seront célébrés en l'église Saint-Martin, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Dame Placide-Eléonore LESAGE, veuve de M. Augustin LEPOUTRE, décédée à Roubaix, le 10 janvier 1886, dans sa 85e année, administrée des Sacrements, le lundi 18 janvier, à 7 heures, obit de la Confrérie des Trépassés; mardi 19, à 7 heures, obit de la Confrérie du Saint-Rosaire; mercredi 20, à 7 heures, obit de la Confrérie du Saint-Sacrement.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Etre conseiller municipal, jouir d'une grande notoriété, et être accusé de vol, est une chose qui ne se voit pas souvent. C'est cependant ce qui est arrivé hier à M. Georges Berry, conseiller municipal de Paris. Cet honorable conseiller, dont l'embonpoint est fort grand, se trouvait dans un omnibus de la ligne Bastille-Madeleine. Assis à côté d'une dame, la place que M. Georges Berry tenait forcément faisait que, malgré lui, il la serrait un peu. Arrivé à destination, le conseiller municipal descendit de voiture ; la dame le suivit. « Vous n'irez pas plus loin, dit-elle ; vous avez essayer de me voler mon porte-monnaie, et si vous n'avez pas réussi, c'est que je me suis aperçue à temps de votre mouvement. Je vais vous faire arrêter. »

On juge facilement de l'étonnement de M. Georges Berry et aussi du rire qui s'épanouit sur son visage. « Vous vous trompez, madame, je ne suis point un voleur, je vous prie de me laisser tranquille.» En même temps, il déclara ses titres et qualités. La dame persistant dans son opinion, les rôles furent alors intervertis et ce fut M. Georges Berry qui, à son tour, lui déclara qu'il allait la faire conduire chez le commissaire de police. Cet incident avait provoqué un grand rassemblement d'autant plus qu'un grand nombre de personnes avaient reconnu M. Georges Berry. Celui-ci, en fin de compte, requit un agent, et, en présence du gardien, la plaignante fut obligée de reconnaître ses torts.

Un mariage princier. — Le mariage du prince Antonio d'Orléans, fils de M. le duc de Montpensier, avec l'infante Eulalie, sœur du feu roi Alphonse XII d'Espagne, doit avoir lieu le 27 février prochain, à Madrid.

Déjà les cadeaux destinés à la jeune mariée arrivent en masse au palais royal.

La reine Isabelle II donne à sa fille un magnifique collier d'émeraudes. Mme la duchesse de Montpensier offre à sa belle-fille un collier de rubis, très ancien, bijou de famille que la duchesse ne portait que dans de rares occasions.

L'infante Isabelle donne à sa sœur un collier de grosses perles d'un orient irréprochable ; et au prince Antonio les insignes en rubis et or de l'Ordre militaire Montera dont il est le titulaire.

L'infante dona Paz, que cet une aquarelliste des plus distinguées, a fait elle-même le dessin d'une parure dans le style grec, qui a été exécutée à Madrid sous la surveillance même de la princesse. Cette parure se compose de turquoises et de brillants.

Les déterreurs de cadavres. — Il y a quelques jours, dit le *Petit Journal*, le gardien du cimetière de Saint-Ouen se rendait auprès de M. Archer, commissaire de police et lui déclarait que plusieurs tombes avaient été violées.

On avait déterré des cadavres et dérobé les bijoux et objets précieux que, par piété on laisse souvent aux morts; on avait aussi enlevé le plomb des cercueils.

Ces vols sacrilèges étaient commis pendant la nuit, après les heures de ronde du gardien.

C'étaient toujours les tombes fraîches qui recevaient la visite de ces lugubres malfaiteurs.

M. Archer informa le chef de la sûreté, qui envoya des agents, afin d'exercer une surveillance spéciale dans le cimetière.

Dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure, les agents ont surpris deux individus qui venaient de déterrer une femme ensevelie le jour même.

Ces misérables avaient déjà attaqué le cercueil et fait sauter le couvercle, lorsque les agents sont intervenus.

Les malfaiteurs n'ont fait aucune résistance et ont été emmenés au dépôt de la préfecture.

Ces deux individus ont été trouvés nantis chacun d'un revolver, d'un ciseau à froid et de coins en bois.

Il ont refusé de donner leurs noms et ceux de leurs complices, car ils sont toute une bande, et il doit aussi y avoir des recéleurs auxquels ils vendaient le plomb des cercueils et les objets volés sur les cadavres.

CHOSES & AUTRES

Au cimetière de St-Ouen :

Les parents et les amis font leurs compliments de condoléance à un mari qui vient de perdre sa femme.

— Ah ! dit-il, avec des larmes dans les yeux et des sanglots dans la voix... je sens bien que je ne pourrais pas rester longtemps veuf.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La déclaration ministérielle et la presse

Paris, 17 janvier. — Les journaux de gauche commentent diversement la déclaration ministérielle et s'accordent à reconnaître au fond que le programme leur plaît.

Les radicaux louent ce document pour son réserve ; les modérés reprochent au ministère d'avoir fait trop de concessions à l'extrême gauche.

Les événements d'Orient

Belgrade, 17 janvier. — La Serbie répondant à la note des puissances déclare qu'elle refuse de désarmer avant la conclusion de la paix.

INDUSTRIE TEXTILE. — *Agendas et Calendrier de poche des filateurs et tisseurs* à l'usage des fabricants, directeurs, contre-maîtres et employés, année 1886-86, par H. SPENLÉ, ingénieur, avec la collaboration de L. BIPPER, professeur de filature et tissage.

1re partie : Matières textiles d'origine animale. Matières textiles d'origine végétale. — 2e partie : Principes de filature. — 3e partie : Tilrage des fils. Conditionnement. — 4e partie : Filature de laine peignée. — 5e partie : Filature de coton. — 6e partie : Principes de tissage. — 7e partie : Tissage mécanique de laine. — 8e partie : Tissage mécanique de coton. — 9e partie : Etablissement de filatures et tissages. Comptabilité. — 10e partie : Mathématiques. — 11e partie : Poids des métaux. — 12e partie : Vapeur et chaudières à vapeur. — 13e partie : Décrets et règlements sur les chaudières à vapeur. — 14e partie : Lois ou décrets concernant les enfants dans les manufactures. — 15e partie : Mesures, poids et monnaies. — 16e partie : Renseignements utiles.

Cet agenda, *orné de nombreuses gravures*, vient de paraître. C'est un élégant carnet de poche, tître en or sur le plat, fermoir élastique, poche intérieure.

Prix : 5 fr., reliure ordinaire en percaline ; 7 fr., reliure de luxe en cuir avec tranches dorées (franco par la poste, 0.25 centimes en plus).

Joindre mandat ou timbres-poste pour recevoir par retour du courrier.

Librairie du *Journal de Roubaix*.

COMPTOIR DE CHANGE
Roubaix, 6, rue de la Gare, près la Place
Emile VION
Maison de confiance fondée à Lille en 1862

ACHAT ET VENTE AU COMPTANT
de toutes valeurs
MATIÈRES D'OR & D'ARGENT
DIAMANTS et PIERRES FINES
PRÊTS SUR TITRES
Un centime par 100 fr. par jour et commission.
Ordres de Bourse à terme
par Agent de Change
Courtage officiel.

GRAND THÉATRE DE LILLE
On sait que M. Alhaiza se propose de monter le *Cid*. Tous les dilettantes se réjouissent d'ouïr le nouvel opéra de Massenet, dont la musique répond si bien aux goûts précieux et raffinés de cette fin de siècle. Cette musique n'est, en effet, ni bruyante ni mélodramatique. Elle est suave, extrêmement douce et finement capiteuse. Elle exale un parfum discret et marqué au coin d'une suprême distinction. En un mot, elle a toutes les qualités exquises que nous trouvons dans le **Savon des Princes du Congo** de la maison **VAISSIER Frères**. Qu'on ne s'étonne pas de cette assimilation; car tous les arts sont frères, et la parfumerie a été élevée, par la maison Vaissier, à la hauteur d'un art. 12029

37, RUE DU COLLÈGE, 37
PRÈS DE LA RUE PELLART
DENTS Depuis 5 francs **ROUSSEAUX**
Dentiste s. s. g. d. g.
AVIS. Réparations de pièces cassées en 3 heures
22921—11999

CRÉDIT LYONNAIS
Société anonyme fondée en 1863
CAPITAL : 200 MILLIONS
Agence de Roubaix, rue St-Georges, 21.
Agence de Tourcoing, r. de l'Hôtel-de-Ville, 3
Dépôts remboursables : à 5 ans, 5 %, l'an ; — à 3 ans, 4 1/2 %, l'an ; — à 2 ans, 4 %, l'an ; — à 18 mois, 3 1/2 %, l'an ; — à 1 an, 3 %, l'an ; à plus court terme et à vue, à des taux divers. Prêts sur Titres français et Etrangers. Escompte et Recouvrements. Délivrance de chèques, traites, lettres de crédit sur France et Etranger. Garde de titres. Régularisations de titres. Ordres de Bourse, sans commission. Vente **sans frais** des Obligations de chemins de fer aux prix des Cies. Souscriptions **sans frais**. Vente et achat de monnaies étrangères. Escompte de coupons divers. Paiement immédiat et **sans frais**, des *Coupons, Rentes Françaises, Obligations Villes de Paris, Actions et Obligations des Cies Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest, Est, Midi, Orléans et Nord, et autres Sociétés de Chemins de Fer, de Banques, etc., etc.*
12050

La Houssaye, Somme, le 7 juin 1885. Je vous remercie du grand bien que m'ont fait vos Pilules suisses, car je souffrais depuis longtemps de mauvaises digestions, de gonflement d'estomac, et de mauvaise haleine. Depuis que j'ai pris de vos Pilules suisses à Fr. 1 fr. 50, je me sens presque guéri et j'engage tous ceux qui souffrent à faire comme moi; je vous prie de disposer de ma lettre comme vous l'entendez. Gosselin Zénobie; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. 12085d

---

FLORENNE PRÈS NAMUR. — A M. Tallon, pharmacien-chimiste, 49 avenue d'Antin, Paris. Je viens un peu tard vous remercier de votre envoi. J'ai voulu attendre le résultat obtenu. Vos différentes préparations au **Pin d'Autriche** et particulièrement vos cellules contre les affections de la poitrine ont obtenu dans mes mains le brillant succès que mes confrères signalent dans les leurs.

Recevez tous mes remerciements. Dr SERVAIS.

N. B. Les personnes qui ne peuvent par avaler les cellules (2 fr. 50) doivent recourir **au sirop (3 fr.) ou à la Pâte (1 fr. 50 au Pin d'Autriche** qui ont la même efficacité que les cellules et sont toujours envoyés franco. 12084

Grand Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureaux à 6 h.3/4; Rid. à 7 h.3/4. — Dimanche 17 et lundi 18 janvier 1886. — Pour la première fois en France, par traité spécial pour deux représentations seulement : L'immense succès Européen par la troupe, chœurs et orchestre du théâtre de l'Alcazar-Royal de Bruxelles, avec le concours de Mlle V. Hervey, de l'Opéra ; M. Thierry, de l'Opéra-Comique, et M. Lary, de la Renaissance :

L'ETUDIANT PAUVRE, opéra-comique en 5 actes et 4 tableaux, paroles françaises d'après Scribe, par MM. A. Henneqin et A. Valabrègue, musique de Ch. Millocker.

Prix des Places : Loges et Baignoires, 5 fr.; Fauteuils d'orchestre, 4 fr.; pourtour, 2 fr.50; 1re galeries de face numérotés, 1 fr.75; 1re galeries de côté, 1 fr.25; 2me galeries, 60 cent.

Théâtre des Boulevards (direc. de M. Deschamps) Dimanche 17 janvier, à 7 heures. — Spectacle offert aux dames. — LES MOUSQUETAIRES OU VINGT ANS APRES, précédé de l'assassinat du bourreau de Béthune, drame.

Grand Théâtre de Lille.— Dimanche 17 janv. — LA POUDRE AUX YEUX. — LES HUGUENOTS.

COMMERCE

ENCHÈRES DE LAINES DE LONDRES

AVIS IMPORTANT

Le JOURNAL DE ROUBAIX *recevra, chaque jour, pendant la durée des prochaines enchères de Londres, des dépêches et des correspondances donnant une physionomie très complète et très détaillée de la journée : les genres et les quantités achetés par Roubaix, Tourcoing, Fourmies, Reims, l'Alsace, l'Allemagne, l'Angleterre, etc. ; les prix pratiqués ; les quantités vendues; la valeur et la composition de la laine, etc., etc.*

L'heure à laquelle se terminent les enchères — (de 6 à 7 heures) — ne nous permettra malheureusement pas de donner les dernières dépêches le soir même, dans notre grande édition.

Nous prions ceux de nos abonnés de Roubaix-Tourcoing, pour qui elles présentent un intérêt particulier, de vouloir bien nous en aviser.

Nous les leur transmettrons, aussitôt reçues, par voie téléphonique ou par porteur.

Les conditions de ce service spécial seront déterminées d'après le nombre des demandes qui nous parviendront.

Les correspondances et dépêches lainières ne paraîtront pas dans la petite édition à cinq centimes et ne seront communiquées qu'aux abonnés de la grande édition du JOURNAL DE ROUBAIX.

LAINES

REVUE ANNUELLE

MM. Fréd. Huth et Cie, courtiers en laines, à Londres, viennent de publier une Revue annuelle pour 1885. Nous en détachons les passages suivants :

Aperçu général. — L'année dernière le prix de la laine coloniale est descendu à un niveau qu'on n'avait pas vu aussi bas depuis 1848. Une telle baisse n'était pas attendue et ne s'explique pas aisément. Pour y trouver le plus proche parallèle il faut se reporter à 1869, alors que les cours subirent une réduction semblable sous le coup direct et incontesté d'une trop *grande production. Dans l'intervalle des cinq années* antérieures, c'est-à-dire entre 1863 et 1868, la tonte aux colonies et à La Plata avait doublé, les arrivages montant, dans l'ensemble, de 410.000 à 887.000 balles; et bien que l'année 1869 ne se signalât elle-même par aucun surcroît, la connexité entre les bas prix payés alors et le développement gigantesque de la production était trop évident pour être mis en doute. Tout en accusant une certaine analogie, les circonstances actuelles n'offrent rien d'aussi tangible. Prenant les cinq années précédentes, 1879 à 1884, — nous voyons en effet que les importations des Colonies et de La Plata se sont accrues de 1.265.000 à 1.668.000 balles, soit de 283.000 balles. Ceci, comme quantité, est similaire à l'augmentation survenue entre 1863 et 1868, mais diffère totalement comme proportion, le surplus dans les cinq années en question n'étant que de 20 0/0 maintenant contre plus de 100 0/0 alors. L'année 1885 se trouvait elle-même en présence d'un surcroît d'environ 37.000 balles de La Plata, et d'une diminution de 21.000 balles des Colonies. On parle bien haut de cet excédant de Buenos-Ayres dans le courant de l'année, et sans doute qu'à un moment il contribuera pour beaucoup à la dépréciation de l'article. Mais son importance, après tout, n'avait rien d'alarmant et, mis en regard du déficit colonial, on ne peut guère nier qu'il ne saurait, à lui seul, expliquer la forte baisse signalée dans les cours.

Une demande plus restreinte pour les produits lainiers a été suggérée comme une cause probable du mouvement rétrograde des prix de la matière, et certains faits, tels que la réduction de six à cinq jours de travail dans d'importants rayons de la fabrique française, et l'abandon partiel du travail de nuit en Allemagne, tendent à confirmer cette opinion, qui s'appuierait aussi sur ce que les baisses successives du cours de la laine brute étaient, non pas subites, mais précédées de mouvements analogues dans le peigné et le filé. Mais ce sont là des faits dont il est facile d'exagérer l'importance, car à part l'improbabilité de voir l'emploi des *lainages diminuer à un moment ou* le prix de la matière est plus bas que jamais, il faut tenir compte aussi de l'extension graduelle d'usines, qui s'opère sans grand bruit dans divers centres industriels, anciens et nouveaux. L'année 1885 a montré d'une manière frappante que même une calamité comme la dernière sécheresse en Australie, causant la perte de près de 10 millions de moutons, ne saurait sérieusement amoindrir le chiffre de la production. Il en est de même, pensons-nous, de la consommation qui — avec un article d'une nécessité aussi générale que la laine et qui s'adapte si bien à des usages toujours nouveaux — s'étend naturellement et, malgré les apparences, n'est pas réellement enrayée par les *difficultés passagères qu'éprouvent des fabricants*, ou par une réduction partielle d'heures de travail.

Depuis quelques saisons la mode, favorisant les les étoffes plus grossiere au détriment des tissus mérinos fins et soyeux peut avoir influé aussi sur les cours. Elle fit naître dans les esprits une incertitude momentanée et, étant donné l'état favorable des affaires, contribua à la baisse.

Si l'on s'en tient cependant au plus important des divers points relevés ci-dessus, c'est-à-dire au surcroît sensible, mais *non certes excessif* de la production dans les six dernières années, et qu'on accorde à ce fait sa part légitime d'influence, il ne suffira toujours pas, — chaque augmentation annuelle des arrivages ayant, on s'en souviendra, été suivie d'une baisse correspondante des prix, — il ne suffira pas, croyons-nous, à expliquer une nouvelle réduction de 20 0/0 *sur des cours déjà bas en eux-mêmes.*

Somme toute, la laine paraît avoir fléchi, en partie il est vrai, par des causes qui lui sont propres, mais tout autant parce que d'autres grands articles de commerce avaient rétrogradé avant. Elle ne pouvait, en effet, se maintenir à un niveau relativement plus élevé, alors que toutes les autres commodités contre lesquelles elle s'échange à la longue, et qui lui font *concurrence et en règlent plus ou moins directement* la valeur, étaient elles-mêmes si exceptionnellement dépréciées. Une influence externe de ce genre est sans doute lente à produire son effet ; la laine y résista assez bien pendant quelques années, mais elle finit par s'en ressentir aussi, et c'est là qu'il convient, à notre avis, de chercher en grande partie la cause des bas prix de 1885.

Les livraisons de laines coloniales et de La Plata en Europe, du 1er janvier au 31 décembre 1885, sont à peu près identiques à celles de 1884, et les stocks, qui comprennent les nouveaux arrivages, quoique légèrement plus élevés qu'il y a un an, n'en restent pas moins très modiques. Les Indes et la Méditerranée formant le gros des " autres sortes," ont passé à la consommation en quantités croissantes, les Etats-Unis surtout en ayant absorbé plus que d'habitude. En laines de la Méditerranée les existences sont moindres en Mohair beaucoup plus restreintes qu'il y a un an. Pour tous les genres pris en bloc il n'y a, tant dans les livraisons que dans les stocks, aucun changement sensible à noter sur 1884.

Avenir de l'article. — Dès que la forte baisse en 1869 eut ajusté la disproportion existant entre les arrivages et la demande, elle laissa la laine à un niveau anormalement bas par rapport à d'autres grands articles de commerce, et pourvu que l'excès de production s'arrêtât, une reprise devenait une simple affaire de temps. La situation est moins favorable aujourd'hui, car le prix réduit de la laine n'est pas anormal, mais s'harmonise parfaitement, au contraire, avec toutes les circonstances environnantes. Cette réserve de force récupérante fait donc défaut, et à moins de quelque grande amélioration dans l'état général des affaires, il n'y a pas lieu de s'attendre à un changement sensible dans les cours. Il est toutefois permis d'envisager la position actuelle comme généralement saine. La baisse tendra sans doute à modérer la production et à stimuler la demande. L'année dernière le commerce et l'industrie se sont approvisionnés de laine coloniales et de la Plata en quantité égale à celle qu'ils avaient prise en 1884, et ce moyennant une somme d'environ liv. st. 4.000.000 de moins, fait qui ne saurait demeurer sans influence ultérieure. Les arrivages accuseront probablement quelque augmentation, mais le surcroit, tant des Colonies que de la Plata, ne devra guère dépasser un chiffre modéré. Les affaires ne sont nulle part bien prospères ; *néanmoins la situation est saine, en tant qu'il n'y a pas de grands stocks en fabrique* et que la consommation est à la hauteur des offres. Enfin la laine est à bas prix, et il n'y en a pas de trop; ce que cette remarque peut avoir de rassurant pour l'avenir est à mettre, croyons-nous à l'Actif du marché.

1re série, du 20 janvier au 13 février. — Offert 201.188 balles. — Reporté de l'année précédente 10,000 balles. Liste des arrivages close le 20 janvier ; nouveaux arrivages 240,324 balles, soit 199,967 Australie et 40,357 Cap ; à offrir 210,000 balles, dont 188,000 Australasie et 30,000 Cap ; vendu 180,000, retenu 38,000 balles.

Les Australie en suint fléchirent en moyenne de 5 0/0 sur Novembre, la baisse étant plus marquée dans les genres inférieurs et défectueux, mais moins dans les bonnes qualités fines et bien poussées. Le gros des scoureds accusait une réduction de 1/2 d à 1 d, les inférieures et défectueuses étant surtout d'une vente difficile. Les croisées restaient fortement tenues au niveau de novembre. Toutes les Cap reculaient de 1/2 d à 1 d la lb., la